

POSTE CERTIFIÉE

Règlement sur le transport par autobus,
articles 14.02 et suivants

COMMISSION DES TRANSPORTS DU
QUÉBEC

Montréal, le 2 septembre 2008

No de demande : 3-M-00000C-569-P

Et

No de référence : M08-07233-7

VOYAGES ESCAPADE INC.
2624, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2H1

OBJET : AVIS D'INTENTION

Madame,
Monsieur,

La Commission des transports du Québec («la Commission») procède actuellement à une codification des permis de transport par autobus de catégorie «nolisé». Vous trouverez ci-joints les projets de vos permis codifiés portant les numéros temporaires 3-M-001257-PC1 et PC2.

Afin de faciliter la compréhension de la codification, nous vous transmettons aussi les documents suivants:

- une copie de vos permis de transport par autobus de catégorie «nolisé» actuellement en vigueur qui font l'objet de la présente codification;
- une copie du rapport administratif des Services spécialisés Permis qui fait état des différents changements vous concernant.

Comme une partie ou la totalité des municipalités que vos permis autorisent à desservir a fait l'objet d'un changement de désignation, il est nécessaire de modifier la description des territoires autorisés de même que toute désignation de municipalités apparaissant aux permis afin qu'elles correspondent aux nouvelles délimitations territoriales. Vous trouverez au tableau 3.2 du rapport administratif les territoires autorisés après codification.

Finalement, la Commission profite de la présente codification pour normaliser la présentation et certains éléments descriptifs des nouveaux permis.

Nous vous prions de nous faire parvenir vos observations, le cas échéant, dans les **dix jours** de la notification des présentes. La Commission ne tiendra pas d'audience à moins qu'elle ne juge qu'il soit nécessaire d'en tenir une pour décider de la question.

À défaut de recevoir vos observations dans le délai imparti, la Commission délivrera **sans autre avis** vos nouveaux permis à partir des projets de permis ci-annexés ainsi que des informations et documents contenus à votre dossier.

Québec
200, chemin Sainte-Foy
7^e étage
Québec (Québec) G1R 5V5
Téléphone : 1 888 461-2433
Télécopieur : (418) 644-8034
www.ctq.gouv.qc.ca

Montréal
545, boulevard Crémazie Est,
10^e étage, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1
Téléphone : 1 888 461-2433
Télécopieur : (514) 873-4720

En terminant, nous portons à votre attention qu'il est de votre responsabilité de mettre à jour et d'harmoniser vos tarifs avec vos nouveaux permis, s'il y a lieu, et ce dès maintenant, en suivant la procédure habituelle de dépôt de tarifs.

Nous vous rappelons que la présente codification de permis découle de l'article 14.02 du *Règlement sur le transport par autobus* qui prévoit que la Commission peut procéder à une codification des permis de transport par autobus lorsqu'il y a eu annexion ou regroupement de municipalités, lorsqu'un droit ou une modalité d'exercice est devenu caduc ou lorsqu'elle estime qu'une codification des permis ou de certaines de leurs modalités est nécessaire pour les actualiser et les harmoniser.

Pour obtenir tout renseignement additionnel concernant cet avis, vous pouvez vous adresser aux numéros mentionnés ci-dessous.

Daneau, Loisel, Perreault, Turcotte
Avocats

Téléphone : 514-906-0350 poste 3021
Télécopieur : 514-873-5947

p.j. Rapport administratif
Projets de permis (2)
Permis en vigueur (2)

Québec
200, chemin Sainte-Foy
7^e étage
Québec (Québec) G1R 5V5
Téléphone : 1 888 461-2433
Télécopieur : (418) 644-8034
www.ctq.gouv.qc.ca

Montréal
545, boulevard Crémazie Est,
10^e étage, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1
Téléphone : 1 888 461-2433
Télécopieur : (514) 873-4720

Objet : Codification des permis nolisés

VOYAGES ESCAPADE INC.
2624, rue King Ouest
Sherbrooke, Québec
J1J 2H1

No dossier : 3-M-001257

Tous les permis ont été analysés.

Nombre initial de permis : 2

Nombre de permis faisant l'objet de la codification : 2

Nombre de permis résultant de la codification : 2

Nombre de permis ne faisant pas l'objet de la codification : 0

Tableau 1 : Correspondance permis codifiés (PC) et permis actuels

No PC	Remplace le(s) permis
1	004A
2	001C

Tableau 2 : Permis avec leur date de fin

No permis	Date de fin	No PC	Date fin PC
001C	2011-12-20	2	2011-12-20
004A	2012-03-08	1	2012-03-08

Tableau 3.1 : Municipalités qui ont été fusionnées ou qui ont changé de nom

Aucune fusion ou aucun changement de nom

Tableau 3.2 : Liste des territoires autorisés après codification

Permis actuel	Municipalité	Code	No PC
001C	Abercorn	46005	2
004A	Adstock	31056	1
001C	Aéroport international Jean- Lesage	198012	2
001C	Aéroport international Montréal-Trudeau	198011	2
001C	Asbestos	40043	2
001C	Ascot Corner	41055	2
001C	Audet	30055	2
001C	Austin	45085	2
001C	Ayer's Cliff	45035	2
001C	Barnston-Ouest	44045	2
004A	Beaulac-Garthby	31008	1
001C	Bedford (canton)	46040	2

Permis actuel	Municipalité	Code	No PC
001C	Bedford (ville)	46035	2
001C	Bolton-Est	45095	2
001C	Bolton-Ouest	46065	2
001C	Bonsecours	42040	2
001C	Brigham	46090	2
001C	Brome	46070	2
001C	Bromont	47005	2
001C	Bury	41070	2
001C	Chartierville	41020	2
001C	Cleveland	42110	2
001C	Coaticook	44037	2
001C	Compton	44071	2
001C	Cookshire-Eaton	41038	2
001C	Courcelles	30090	2
001C	Cowansville	46080	2
001C	Danville	40047	2
004A	Disraëli (paroisse)	31020	1
004A	Disraëli (ville)	31015	1
001C	Dixville	44023	2
001C	Dudswell	41117	2
001C	Dunham	46050	2
001C	East Angus	41060	2
004A	East Broughton	31122	1
001C	East Farnham	46085	2
001C	East Hereford	44010	2
001C	Eastman	45093	2
001C	Farnham	46112	2
001C	Frelighsburg	46010	2
001C	Frontenac	30025	2
001C	Granby	47017	2
001C	Hampden	41075	2
001C	Hatley (canton)	45055	2
001C	Hatley (municipalité)	45043	2
004A	Irlande	31040	1
001C	Kingsbury	42070	2
004A	Kinnear's Mills	31105	1
001C	La Patrie	41027	2
001C	Lac-Brome	46075	2
001C	Lac-Drolet	30080	2
001C	Lac-Mégantic	30030	2
001C	Lambton	30095	2
001C	Lawrenceville	42045	2
001C	Lingwick	41085	2
001C	Magog	45072	2
001C	Maricourt	42065	2
001C	Marston	30035	2
001C	Martinville	44060	2
001C	Melbourne	42075	2
001C	Milan	30040	2

Services Spécialisés Permis

Permis actuel	Municipalité	Code	No PC
001C	Nantes	30045	2
001C	Newport	41037	2
001C	North Hatley	45050	2
001C	Notre-Dame-des-Bois	30010	2
001C	Notre-Dame-de-Stanbridge	46100	2
001C	Ogden	45020	2
001C	Orford	45115	2
001C	Piopolis	30020	2
001C	Potton	45030	2
001C	Racine	42032	2
001C	Richmond	42098	2
001C	Roxton Pond	47047	2
004A	Sacré-Coeur-de-Jésus	31130	1
001C	Saint-Adrien	40010	2
004A	Saint-Adrien-d'Irlande	31095	1
001C	Saint-Alphonse (Bedford)	47010	2
001C	Saint-Armand	46017	2
001C	Saint-Augustin-de-Woburn	30005	2
001C	Saint-Benoît-du-Lac	45080	2
001C	Saint-Camille	40025	2
001C	Saint-Claude	42100	2
001C	Saint-Denis-de-Brompton	42025	2
001C	Sainte-Anne-de-la-Rochelle	42050	2
001C	Sainte-Catherine-de-Hatley	45060	2
001C	Sainte-Cécile-de-Milton	47055	2
001C	Sainte-Cécile-de-Whitton	30050	2
004A	Sainte-Clotilde-de-Beauce	31060	1
001C	Sainte-Edwidge-de-Clifton	44055	2
004A	Sainte-Praxède	31050	1
001C	Sainte-Sabine (Bedford)	46105	2
001C	Saint-Étienne-de-Bolton	45100	2
004A	Saint-Fortunat	31030	1
001C	Saint-François-Xavier-de-Brompton	42020	2
001C	Saint-Georges-de-Windsor	40032	2
001C	Saint-Herménégilde	44015	2
001C	Saint-Ignace-de-Stanbridge	46095	2
001C	Saint-Isidore-de-Clifton	41012	2
004A	Saint-Jacques-de-Leeds	31140	1
004A	Saint-Jean-de-Brébeuf	31100	1
001C	Saint-Joachim-de-Shefford	47040	2
004A	Saint-Joseph-de-Coleraine	31045	1
001C	Saint-Joseph-de-Ham-Sud	40005	2
004A	Saint-Julien	31035	1
001C	Saint-Ludger	30072	2
001C	Saint-Malo	44003	2
004A	Saint-Pierre-de-Broughton	31135	1
001C	Saint-Robert-Bellarmin	30070	2
001C	Saint-Romain	30100	2

Permis actuel	Municipalité	Code	No PC
001C	Saint-Sébastien (Mégantic)	30085	2
001C	Saint-Venant-de-Paquette	44005	2
001C	Scotstown	41080	2
001C	Shefford	47035	2
001C	Sherbrooke	43027	2
001C	Stanbridge East	46045	2
001C	Stanbridge Station	46030	2
001C	Stanstead (canton)	45025	2
001C	Stanstead (ville)	45008	2
001C	Stanstead-Est	44050	2
004A	St-Jacques-le-Majeur-de- Wolfestown	31025	1
001C	Stoke	42005	2
001C	Stornoway	30105	2
001C	St-Pierre-de-Véronne-à- Pike-River	46025	2
001C	Stratford	30110	2
001C	Stukely-Sud	45105	2
001C	Sutton	46058	2
004A	Thetford Mines	31084	1
001C	Ulverton	42078	2
001C	Valcourt (canton)	42060	2
001C	Valcourt (ville)	42055	2
001C	Val-Joli	42095	2
001C	Val-Racine	30015	2
001C	Warden	47030	2
001C	Waterloo	47025	2
001C	Waterville	44080	2
001C	Weedon	41098	2
001C	Westbury	41065	2
001C	Windsor	42088	2
001C	Wotton	40017	2

Tableau 3.3 : Doublons qui ont été retirés
Aucun doublon

Commentaires additionnels :

1. Le rapport a été réalisé suivant les lignes directrices de la codification des permis de transport par autobus.
2. Le permis 004A a été émis en vertu du 2^e alinéa de l'article 12 du Règlement sur le transport par autobus étant donné qu'il s'agit d'une demande faite par une agence de voyages (cf. : MPVC07-00034). Nous avons ajouté cette mention puisque celle-ci n'apparaissait pas au certificat de permis.
3. Il est à noter qu'une demande de transfert partiel de permis est en traitement. Si cette demande était acceptée, elle aurait pour effet de dédoubler les droits de desserte de Sherbrooke avec des autobus de catégorie A.6. Il revient à la Commission d'apprécier la recevabilité de cette demande et s'il y a lieu, nous réviserons le projet de permis en conséquence.

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ
NUMÉRO DE PERMIS : 3-M-001257-PC 1 **en projet**
NOM :
VOYAGES ESCAPADE INC.
2624, rue King Ouest
Sherbrooke, Québec
J1J 2H1

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT :
DATE DE FIN : 2012-03-08

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :
Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995.

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :
Adstock (31056)
Beaulac-Garthby (31008)
Disraëli (paroisse) (31020)
Disraëli (ville) (31015)
East Broughton (31122)
Irlande (31040)
Kinnear's Mills (31105)
Sacré-Coeur-de-Jésus (31130)
Saint-Adrien-d'Irlande (31095)
Sainte-Clotilde-de-Beauce (31060)
Sainte-Praxède (31050)
Saint-Fortunat (31030)
Saint-Jacques-de-Leeds (31140)
Saint-Jean-de-Brébeuf (31100)
Saint-Joseph-de-Coleraine (31045)
Saint-Julien (31035)
Saint-Pierre-de-Broughton (31135)
St-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown (31025)
Thetford Mines (31084)

CLIENTÈLE :
Groupes de personnes exclusivement.

HORAIRE ET FRÉQUENCE :
Sur demande.

CONDITION(S) ET RESTRICTION(S) :

1. La titulaire est limitée à la clientèle suivante : groupes formés de clients de la titulaire dans le cadre d'un forfait incluant des activités et du transport.

CE PERMIS EST ÉMIS EN VERTU DU DEUXIÈME ALINÉA DE L'ARTICLE 12
DU RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT PAR AUTOBUS.

REMPLACE LE PERMIS : 3-M-001257-004A

=====

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ
NUMÉRO DE PERMIS : 3-M-001257-PC 2 **en projet**
NOM :
VOYAGES ESCAPADE INC.
2624, rue King Ouest
Sherbrooke, Québec
J1J 2H1

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT :
DATE DE FIN : 2011-12-20

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :
Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995.

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

- Abercorn (46005)
- Aéroport international Jean-Lesage (198012)
- Aéroport international Montréal-Trudeau (198011)
- Asbestos (40043)
- Ascot Corner (41055)
- Audet (30055)
- Austin (45085)
- Ayer's Cliff (45035)
- Barnston-Ouest (44045)
- Bedford (canton) (46040)
- Bedford (ville) (46035)
- Bolton-Est (45095)
- Bolton-Ouest (46065)
- Bonsecours (42040)
- Brigham (46090)
- Brome (46070)
- Bromont (47005)
- Bury (41070)
- Chartierville (41020)
- Cleveland (42110)
- Coaticook (44037)
- Compton (44071)
- Cookshire-Eaton (41038)
- Courcelles (30090)
- Cowansville (46080)
- Danville (40047)

Dixville (44023)
Dudswell (41117)
Dunham (46050)
East Angus (41060)
East Farnham (46085)
East Hereford (44010)
Eastman (45093)
Farnham (46112)
Frelighsburg (46010)
Frontenac (30025)
Granby (47017)
Hampden (41075)
Hatley (canton) (45055)
Hatley (municipalité) (45043)
Kingsbury (42070)
La Patrie (41027)
Lac-Brome (46075)
Lac-Drolet (30080)
Lac-Mégantic (30030)
Lambton (30095)
Lawrenceville (42045)
Lingwick (41085)
Magog (45072)
Maricourt (42065)
Marston (30035)
Martinville (44060)
Melbourne (42075)
Milan (30040)
Nantes (30045)
Newport (41037)
North Hatley (45050)
Notre-Dame-des-Bois (30010)
Notre-Dame-de-Stanbridge (46100)
Ogden (45020)
Orford (45115)
Piopolis (30020)
Potton (45030)
Racine (42032)
Richmond (42098)
Roxton Pond (47047)
Saint-Adrien (40010)
Saint-Alphonse (Bedford) (47010)
Saint-Armand (46017)
Saint-Augustin-de-Woburn (30005)
Saint-Benoît-du-Lac (45080)
Saint-Camille (40025)

Saint-Claude (42100)
Saint-Denis-de-Brompton (42025)
Sainte-Anne-de-la-Rochelle (42050)
Sainte-Catherine-de-Hatley (45060)
Sainte-Cécile-de-Milton (47055)
Sainte-Cécile-de-Whitton (30050)
Sainte-Edwidge-de-Clifton (44055)
Sainte-Sabine (Bedford) (46105)
Saint-Étienne-de-Bolton (45100)
Saint-François-Xavier-de-Brompton (42020)
Saint-Georges-de-Windsor (40032)
Saint-Herménégilde (44015)
Saint-Ignace-de-Stanbridge (46095)
Saint-Isidore-de-Clifton (41012)
Saint-Joachim-de-Shefford (47040)
Saint-Joseph-de-Ham-Sud (40005)
Saint-Ludger (30072)
Saint-Malo (44003)
Saint-Robert-Bellarmin (30070)
Saint-Romain (30100)
Saint-Sébastien (Mégantic) (30085)
Saint-Venant-de-Paquette (44005)
Scotstown (41080)
Shefford (47035)
Sherbrooke (43027)
Stanbridge East (46045)
Stanbridge Station (46030)
Stanstead (canton) (45025)
Stanstead (ville) (45008)
Stanstead-Est (44050)
Stoke (42005)
Stornoway (30105)
St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River (46025)
Stratford (30110)
Stukely-Sud (45105)
Sutton (46058)
Ulverton (42078)
Valcourt (canton) (42060)
Valcourt (ville) (42055)
Val-Joli (42095)
Val-Racine (30015)
Warden (47030)
Waterloo (47025)
Waterville (44080)
Weedon (41098)
Westbury (41065)

Windsor (42088)
Wotton (40017)

CLIENTÈLE :

Groupes de personnes exclusivement.

HORAIRE ET FRÉQUENCE :

Sur demande.

CONDITION(S) ET RESTRICTION(S) :

1. La titulaire est limitée à la clientèle suivante : groupes formés de clients de la titulaire dans le cadre d'un forfait incluant des activités et du transport.
2. La titulaire renonçant aux droits prévus à l'article 43 du Règlement sur le transport par autobus, n'est pas autorisée à effectuer un voyage nolisé à partir d'un endroit situé dans la Zone Montréal autre que l'Aéroport international Montréal-Trudeau ou à partir d'un endroit situé dans la Zone Québec autre que l'Aéroport international Jean-Lesage.
3. La titulaire doit conserver son permis d'agent de voyages pour que ce permis demeure en vigueur.

CE PERMIS EST ÉMIS EN VERTU DU DEUXIÈME ALINÉA DE L'ARTICLE 12
DU RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT PAR AUTOBUS.

REPLACE LE PERMIS : 3-M-001257-001C

=====

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 3-M-001257-001C

DOCUMENT ÉMIS LE : 2007-09-04

NOM :
VOYAGES ESCAPADE INC.

2624, rue King Ouest
Sherbrooke, Québec
J1J 2H1

NEQ : 1147847942

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2006-12-21
DATE DE FIN : 2011-12-20

DÉCISION NUMÉRO : MPVC06-00115
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2006-12-21

REMPLACE LE PERMIS 3-M-001257-001B

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Toutes les municipalités et les villes sises dans les MRC ou TE de :

Les Sources (000040)
Le Haut-Saint-François (000041)
Coaticook (000044)
Memphrémagog (000045)
Sherbrooke (000043)
Le Val-Saint-François (000042)
La Haute-Yamaska (000047)
Brome-Missisquoi (000046)
Le Granit (000030)
Aéroport de Montréal (Trudeau) (198011)
Aéroport Jean-Lesage (Québec) (198012)

HORAIRE ET FRÉQUENCE :

Sur demande.

CLIENTÈLE :

Groupes de personnes exclusivement formés de clients de la titulaire dans le cadre d'un forfait incluant des activités et du transport.

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

CONDITIONS ET RESTRICTIONS :

- 1- La détentrice renonçant aux droits prévus aux articles 43 et 61 du Règlement sur le transport par autobus n'est pas autorisée, en vertu du présent permis, à effectuer un voyage nolisé à partir d'un endroit sis dans le territoire de l'ancienne Communauté-urbaine-de-Montréal autre que l'Aéroport international Montréal (Trudeau) ou à partir d'un endroit sis dans le territoire de l'ancienne Communauté-urbaine-de-Québec autre que l'Aéroport international Jean-Lesage (Québec).
- 2- Ce permis est émis en vertu du deuxième alinéa de l'article 12 du *Règlement sur le transport par autobus*.
- 3- Le titulaire doit conserver son permis d'agent de voyages pour que ce permis demeure en vigueur.

2008-08-22

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 3-M-001257-004A

DOCUMENT ÉMIS LE : 2007-09-04

NOM :
VOYAGES ESCAPADE INC.

2624, rue King Ouest
Sherbrooke, Québec
J1J 2H1

NEQ : 1147847942

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2007-03-09
DATE DE FIN : 2012-03-08

DÉCISION NUMÉRO : MPVC07-00034
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2007-03-09

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Adstock (031056), Beaulac-Garthby (031008)
Disraëli (031015), Disraëli (031020)
East Broughton (031122), Irlande (031040)
Kinnear's Mills (031105), Sacré-Coeur-de-Jésus (031130)
Saint-Adrien-d'Irlande (031095), Sainte-Clothilde-de-Beauce (031060)
Sainte-Praxède (031050), Saint-Fortunat (031030)
Saint-Jacques-de-Leeds (031140), St-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown (031025)
Saint-Jean-de-Brébeuf (031100), Saint-Joseph-de-Coleraine (031045)
Saint-Julien (031035), Saint-Pierre-de-Broughton (031135) et
Thetford Mines (031084)

HORAIRE/FRÉQUENCE :
Sur demande

CLIENTÈLE :

Groupes de personnes exclusivement formés de client de la titulaire dans le cadre d'un forfait incluant des activités et du transport.

2008-08-22